

LISBETHS



© Carole Parodi

Dimanche 25 octobre 2020

Le Groupe Visites-SpectacleExpo « 55+ d'Ecublens » vous propose d'assister à un spectacle de Fabrice Melquiot par la New Helvetic Company et adapté par Valentin Rossier.

C'est un début d'amour désarmant, désopilant. Un coup de foudre à une terrasse de café. Il est voyageur de commerce. Elle vend des bijoux. Ils ont tous les deux la quarantaine discrète. Il s'appelle Pietr, elle, Lisbeth. Singulier. Leur histoire se déploie, accidentelle, drôle, imprévisible. Un soir, alors qu'ils se sont donné rendez-vous sur un quai de gare, il ne la reconnaît pas. Ses baisers sont les mêmes, pourtant. Son rire, aussi. Mais ce n'est plus sa voix, ce n'est plus son visage. Ce n'est pas une autre femme, non. C'est une autre Lisbeth. Au plateau, deux micros. Deux acteurs aux allures de slameurs, ou de rockers. Une atmosphère qui oscille entre David Lynch et Frank Capra. Marie Druc et Valentin Rossier, d'esquisses en suggestions, de rires en ruptures, flirtent avec l'étrangeté doucement dark de ces deux êtres au bord de la crise.

Rendez-vous à 16h15 devant le centre socioculturel d'Ecublens. Déplacement en covoiturage, prévoir 2CHF pour votre chauffeur. Spectacle à 17h00.

Nombre de participants limité en fonction du nombre de véhicules à disposition et des places de théâtre disponibles au moment de votre inscription.

Coût : 10CHF/pers., participation de 5CHF des « 55+ d'Ecublens » déjà déduite.

Inscriptions jusqu'au 15 octobre 2020 au plus tard sur www.resoli.ch ou auprès de : Dominique Breider par e-mail : dcjf.breider@bluewin.ch ou éventuellement sur le répondeur du 078 817 89 89

Lors de votre inscription, veuillez nous indiquer si vous utiliserez votre véhicule.

IMPORTANT : si vous laissez un message sur le répondeur téléphonique, n'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre numéro de téléphone afin que nous puissions vous confirmer votre inscription.

Par sa présence à cette activité, chaque participant s'engage implicitement à ne pas invoquer la responsabilité des initiateurs en cas d'accident corporel ou de dommages matériels.